

SNUDI FO 32

Mail : snudi.fo32@gmail.com

4 Passage Tourterelle

Port : 06 87 94 42 56

32000 AUCH



Comment lister mes voeux ?!

N'oubliez pas : vous devez commencer par formuler au moins 1 voeu large dans « l'écran 2 ».

L'inconvénient du voeu large... c'est justement qu'il est large !

L'administration conseille, dans la circulaire, de « formuler un maximum de voeux larges afin de s'assurer une affectation définitive sur des voeux expressément formulés. »

Mais, compte tenu de la « largeur » des voeux larges, peut-on encore parler de véritable choix ? Nous vous conseillons de faire en fonction de vos aspirations et de ne pas vous forcer à mettre un maximum de voeux larges au risque de vous retrouver à titre définitif sur un poste que vous aurez choisi... sans l'avoir choisi !

Si vous n'obtenez aucune affectation, l'algorithme vous affectera sur un poste resté vacant, qu'au final vous n'aurez pas choisi non plus, mais sur lequel vous serez nommé pour une année à titre provisoire...

Ensuite, vous pouvez lister vos voeux précis ou géographiques dans « l'écran 1 »

Etablissez vos priorités : privilégiez-vous un type de poste en particulier ? Préférez-vous coûte que coûte être proche de votre domicile ?

Le voeu géographique permet de demander tous les postes d'un type de poste précis sur une zone particulière (exemple : tous les postes d'enseignant classe élémentaire dans la zone du collège Vic Fezensac). Vous pouvez ainsi « économiser » des voeux.

Dans « l'écran 1 », vous pouvez faire jusqu'à 40 voeux... n'hésitez pas à user de ce droit ! Mais gardez à l'esprit une règle de base : on ne demande jamais un poste que l'on ne souhaite pas obtenir.

Attention, choisissez bien votre voeu n°1 : si jamais vous n'obtenez pas d'affectation, l'algorithme s'en servira pour élargir la recherche lors de la dernière phase (celle où vous serez nommé à titre provisoire).

Et si j'ai une préférence pour une classe en particulier ?

On ne peut jamais être sûr du niveau de classe : c'est le directeur avec le conseil des maîtres qui arrête la répartition des niveaux. Dans une école primaire (maternelle + élémentaire), on peut obtenir un poste « adjoint maternelle » et avoir... un CM2 ! Pour le savoir, un seul moyen : contacter les écoles.

Tous les postes du département sont susceptibles d'être vacants !

Ne vous arrêtez pas à la liste des postes vacants. En effet, des collègues dont le poste n'est pas vacant peuvent participer au mouvement, et par conséquent, libérer leur poste. Méfiez-vous des rumeurs ! Faites votre liste en fonction de vos souhaits, et non en fonction des « on-dit » ... et n'hésitez pas à contacter le SNUDI FO 32 !

Vous obtenez un poste à titre définitif :

- Si l'algorithme vous affecte sur un poste dans vos vœux (précis, géo ou larges)
- Vous en devenez titulaire.

Attention ! Vous ne quitterez ce poste que si vous parvenez à obtenir un autre poste lors d'un prochain mouvement.

- A moins d'un changement de règles (ce qui peut arriver), vous pourrez participer au mouvement l'année suivante en tant que participant à titre facultatif. Vous n'aurez pas de vœux larges à formuler à cette occasion.

Vous obtenez un poste à titre provisoire :

- Si l'algorithme ne trouve aucun poste pour vous dans vos vœux (précis, géo ou larges) ou s'il vous affecte sur un poste pour lequel vous n'avez pas de qualification (même s'il est dans vos vœux), comme une direction ou un poste spécialisé.
- Vous n'en êtes pas titulaire, vous devez donc obligatoirement participer au mouvement l'année suivante et obtenir un autre poste...

Rejoignez-nous !
« L'union fait la force ! »
Adhérez au
SNUDI FO32

